

BUTS DU STAGE	« Le stage a pour but de mettre le futur médecin précocement en contact avec le malade et de lui permettre d'approfondir les relations humaines afin qu'il ait, une fois encore, l'occasion de peser mûrement sa décision de devenir médecin. » <i>Réf. : Comité directeur des examens fédéraux pour les professions médicales</i>
PUBLIC CONCERNE	Etudiants-es en médecine à l'issue de leur première année de formation
AGE REQUIS	Le stagiaire propédeutique doit être âgé-e de 18 ans
CONNAISSANCES DE LA LANGUE FRANCAISE	Une bonne pratique du français parlé et écrit est exigée
ACCUEIL	Un programme d'intégration théorique et pratique de 3 jours est organisé par le service de la formation continue de la Direction des soins durant la première semaine de chaque mois.
DUREE DU STAGE	La durée obligatoire du stage propédeutique est de 4 semaines
RETRIBUTION	La rétribution forfaitaire de ce stage est de Frs 801.91 (valeur 2011) pour les 4 semaines.
HORAIRES	La durée hebdomadaire du travail est de 41h30. Le/la stagiaire propédeutique est astreint-e à faire les horaires en vigueur dans les services de soins (horaires de nuit exceptés) et à travailler 2 à 3 week-ends par mois durant le stage. Il/elle a droit à 2 jours de congé par semaine. Exemples d'horaires de travail : 07h00 - 12h30 / 15h30 - 18h30 07h00 - 16h00 07h00 - 19h30 10h00 - 19h00 14h15 - 23h15
LOGEMENT	Pour les stagiaires habitant en dehors de Lausanne, des chambres individuelles meublées (avec draps) peuvent être louées auprès du CHUV. Toute demande de chambre ou de studio est à adresser par courriel au plus tard un mois avant l'engagement, en respectant les conditions suivantes: <u>demande de logement</u> : 1 jour à 3 mois, prestations.hotelieres@chuv.ch au-delà de 3 mois, logement@chuv.ch
VETEMENTS DE TRAVAIL	Les habits de travail sont remis en prêt et blanchis gratuitement. Prière de prendre avec soi des chaussures confortables et silencieuses, à réserver uniquement pour le travail.
REPAS	Possibilité de prendre les repas au restaurant de l'hôpital au prix du personnel (Frs 8.- à 9.- pour un repas de midi)
ENVOI DE VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE	CHUV Secrétariat centralisé des Directeurs/trices des soins des départements Rue du Bugnon 21 CH-1011 Lausanne soins.infirmiers@chuv.ch Secrétariat : 021 314 18 41